

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil VINGT QUATRE, le MARDI 6 FEVRIER à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MARTIGNA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Charles DALLOZ, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers votants : 9 + 1 pouvoir

Date de la convocation : 01 février 2024

Date affichage du compte-rendu : 15 février 2024

Présents : M. Jean-Charles DALLOZ, Maire, Mme Marie-Christine LACROIX 1^{ère} Adjointe, M. Thierry DEGEORGE 2^{ème} Adjoint, M. Maurice BONDIER, Mme Catherine CAMPANINI, M. Eric DANJEAN, M. Thierry MICHAUD, Mme Claire SAURAT, Mme Fernanda TEIXEIRA.

Absent excusé : M. Bruno MONTEIL pouvoir à M. Eric DANJEAN.

Absent : M. Karim BENHALIMA

Secrétaire de séance : Mme Catherine CAMPANINI

Objet : CREATION D'UNE ROUTE FORESTIERE :

- Considérants les risques incendie sur la forêt communale ;
- Considérant les difficultés d'accès de certaines parcelles communales et parcelles privées, lieux-dits : « Aux Petits Fourchats », « Aux Grands Fourchats » ;
- Considérants les difficultés des exploitations forestières sur ces lieux-dits ;

-Vu un premier devis de la société SERRAND TP pour la réalisation d'une route forestière ces travaux pourraient être de 59 250 € HT ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** la réalisation de ces travaux nécessaires pour la commune de Martigna ;
- **SOLLICITE** l'aide de l'Etat : Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires dans le cadre du FONDS VERTS ;
- **SOLLICITE** l'aide du Conseil Départemental du Jura pour l'attribution au titre des Amendes de Police ;
- **SOLLICITE** l'aide de Terre d'Emeraude Communauté pour l'attribution d'une subvention dans le cadre des Fonds de Concours ;
- **AUTORISE** le Maire à signer les documents correspondant à cette décision ;
- **S'ENGAGE** à assurer le financement du solde par inscription des crédits nécessaires au budget « COMMUNE » 2024.

Ainsi délibéré, les jour,
mois et an que dessus
et ont signé les membres présents

Pour extrait certifié conforme
Le Maire

Jean-Charles DALLOZ



Envoyé en préfecture le 27/02/2024

Reçu en préfecture le 27/02/2024

Publié le



ID : 039-213903180-20240206-20240104-DE